

Je vous invite à participer au

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020 À 18 HEURES 15 SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, le public n'est pas autorisé à assister à la réunion du conseil communautaire. Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante https://www.cc-macs.org, sur sa page Facebook@CCMACS40 et son compte YouTube@ccmacslandes.

ORDRE DU JOUR

- A Installation du conseil communautaire issu du renouvellement général des 15 mars 2020 et 28 juin 2020
- B Approbation du procès-verbal de séance de conseil communautaire du 27 février 2020, salle Ladislas de Hoyos au pôle culinaire de MACS à Seignosse

Procès-verbal joint

- C Election du président de la Communauté de communes MACS Note de synthèse jointe
- D Composition du bureau communautaire Fixation du nombre de vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres du bureau

Note de synthèse jointe

- E Election des vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres du bureau Note de synthèse jointe
- F Lecture de la charte de l'élu local Remise des textes relatifs aux conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire

Charte et textes joints

- G Création d'une conférence des maires Note de synthèse jointe
- H Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance Note de synthèse jointe
- I Commission locale d'évaluation des transferts de charges Fixation du nombre de représentants des communes

Note de synthèse jointe

J - Centre intercommunal d'action sociale de MACS - Fixation de la composition du conseil d'administration et du mode de scrutin pour l'élection des membres élus

Note de synthèse jointe

K - Centre intercommunal d'action sociale de MACS - Élection des membres élus en son sein par le conseil communautaire

Note de synthèse jointe

L - Composition des commissions internes

Notes de synthèse jointes

- 1 Commission d'appel d'offres Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres
- 2 Commission de délégation de service public Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres
- 3 Commission consultative des services publics locaux Fixation de la composition et des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres

M - Port de Capbreton - Fixation de la composition du conseil portuaire

Note de synthèse jointe

N - Désignation des représentants de la Communauté de communes dans les instances externes

Notes de synthèse jointes

- 1 Office de tourisme intercommunal
- 2 Syndicat intercommunal de traitement et de collecte des déchets Côte-Sud
- 3 Syndicat mixte parc d'activités Atlantisud
- 4 Syndicat mixte pour la restructuration du parc d'activités Pédebert
- 5 Syndicat mixte Landes Océanes
- 6 Syndicat mixte de gestion des milieux naturels
- 7 Syndicat mixte de rivières Côte-Sud
- 8 Syndicat mixte du bas Adour maritime
- 9 Syndicat mixte de rivières du Marensin et Born
- 10 Établissement public territorial de bassin « Institution Adour »
- 11 Commission locale de l'eau SAGE Adour aval
- 12 Syndicat mixte Conservatoire des Landes
- 13 Syndicat mixte ALPI
- 14 Pôle d'équilibre territorial rural « Adour Landes océanes »
- 15 Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC)
 - A Commission consultative paritaire créée par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
 - B Compétence en matière d'infrastructures de charges de véhicules électriques
 - C Compétence en matière de mise en lumière des équipements publics
- 16 Syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilité
- 17 Société publique locale Trans-Landes
- 18 -Société publique locale Domolandes
- 19 Société publique locale Digital Max

- 20 Société d'économie mixte MACS Energies
- 21 Sociétés de projets photovoltaïques (sociétés par actions simplifiées)
 - Centre solaire Guinots
 - CS La Tastère
 - CS Toiture Josse
- 22 Société d'économie mixte d'aménagement territorial et d'équipement des Landes (SATEL)
- 23 Société d'économie mixte HUBICS
- 24 Établissement public foncier local « Landes Foncier »
- 25 Agence départementale d'aide aux collectivités locales
- 26 Groupement d'intérêt public « Littoral aquitain »
- 27 Comité départemental du tourisme
- 28 Comité des œuvres sociales
- 29 Association des Communautés de France (AdCF)
- 30 Association Solutions mobilités
- 31 Correspondant gens du voyage auprès de la préfecture des Landes
- 32 Collèges de Capbreton, Labenne, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Vincent de Tyrosse et Soustons / Lycées de Capbreton, Saubrigues et Saint-Vincent de Tyrosse
- 33 ADIL
- 0 Délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau et au président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales Note de synthèse jointe
- P Emploi de directeur de cabinet et approbation des crédits affectés Note de synthèse jointe

Q - Questions et informations diverses

Décisions prises par Monsieur le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire en matière de :

- marchés publics ;
- culture;
- patrimoine;
- port et lac ;
- environnement-GEMAPI.

Décisions prises en application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 :

- développement économique ;
- environnement-transition énergétique ;
- voirie;
- personnel;
- culture-sports.

Information relative à la constitution des groupes politiques pour les tribunes d'expression dans le magazine MACS d'infos.

Orésident, erre Froustey